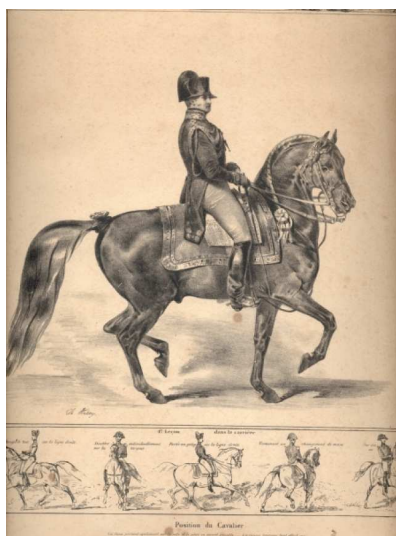


Le Cadre Noir

Les origines



Si les guerres de la Révolution et de l'Empire ont certes confirmé la bravoure légendaire de la cavalerie française, elles ont aussi révélé l'insuffisance de sa formation équestre. Les maladies contagieuses, la férocité des combats et la mauvaise qualité de l'équitation militaire de l'époque ont anéanti ses troupes. Au lendemain des guerres napoléoniennes, la cavalerie française est décimée. Dès 1825, pour reformer les troupes à cheval, une Ecole de Cavalerie fut créée à Saumur avec pour mission de normaliser l'emploi du cheval de guerre. Face à l'urgence de cette remonte en cavaliers et en chevaux, on y constitue un corps d'enseignants composés de quelques grands écuyers, civils, issus des Manèges de Versailles, des Tuileries ou de Saint-Germain. Considérés comme l'élite de l'époque, ils forment des élèves officiers de cavalerie : c'est la naissance du Cadre Noir de Saumur.

Si la vocation première de ce corps d'élite, à l'époque, est bien évidemment de former les officiers et sous-officiers de cavalerie et de dresser des chevaux pour un usage militaire, les principes académiques hérités de Versailles sont maintenus par les écuyers, dont le goût prononcé pour l'Art Equestre ne peut se limiter qu'à la seule vocation militaire. Le Cadre Noir devient très vite le garant de la doctrine équestre française, par le maintien et la pratique des principes de l'équitation académique. Aussi, lorsque le 20 juin 1828, Son Altesse Royale la Duchesse de Berry vient visiter l'Ecole de Cavalerie de Saumur, un Carrousel est donné en son honneur : le Cadre Noir se présente pour la première fois en public.



La mécanisation de la cavalerie impose la reconversion



Mais au début du XX^{ème} siècle, lorsque la cavalerie se mécanise (les chars et l'aviation ayant progressivement remplacés les chevaux sur les champs de bataille), se pose la question de l'utilité du Cadre Noir au sein de l'armée. Le gouvernement de l'époque ne peut se résoudre à faire disparaître ce qui est devenu au fil des temps un véritable patrimoine vivant pour la France.

L'orientation sportive du Cadre Noir

Les années 70 ont connu un développement spectaculaire de l'équitation de loisir avec la création d'innombrables centres équestres. Ainsi, la France a souhaité organiser l'enseignement de l'équitation en créant une école qui aurait pour vocation la préparation aux diplômes supérieurs d'enseignants et la préparation à la compétition de haut niveau. Confiée au Ministère chargé des Sports, l'Ecole

Nationale d'Equitation est créée par décret en 1972. Elle s'est naturellement appuyée sur le savoir-faire et les connaissances des écuyers du Cadre Noir, qui, en devenant le corps enseignant de cette école, retrouvait ses missions d'origine : enseigner l'équitation adaptée à son époque, militaire hier, sportive aujourd'hui, et dresser des chevaux. Le Cadre Noir passait ainsi du statut militaire au statut civil.